



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
des membres du Comité directeur
Rochefort, le 24 juin 2013**

Excusé : Vivian Roux

Ordre du jour : selon convocation

La Présidente remercie les membres du CD de leur présence et ouvre la réunion à 19 h 30.

Geneviève Freund informe les membres du bureau :

- du nombre d'archers au 24 juin : 836 contre 756 l'année dernière
- Maxime Guérin classé 3ème au championnat de France Handicapés est sélectionné pour participer à la Coupe d'Europe qui se déroulera en République Tchèque.

Création d'une liste e-mail :

Afin de prévenir directement les archers des stages, à peu près 650 archers, les membres du bureau décident sur proposition de :

- ➔ Geneviève Freund : de créer une liste e-mail des archers
- ➔ Donatien Martineau suggère de faire une newsletter 1 fois par trimestre.

Ces suggestions sont adoptées à l'unanimité.

Bilan de la Commission Sportive :

Déborah Courpron indique que les actions 2013 (Rochefort, Matha) sont reconduites pour la saison 2014 mais avec des horaires différents : 15 h - 17 h 15. Cette modification d'horaire lui laissera du temps pour se consacrer aux clubs. Déborah a pris des contacts avec divers collègues, Marans notamment. Elle n'a reçu aucune réponse à ce jour.

Regroupements jeunes et adultes : à noter un manque de filles. A la suite du rapprochement des jeunes de la Ligue, Déborah a constaté une émulation avec le groupe du département. Elle reste optimiste pour l'avenir car les jeunes sont assidus et motivés. Lors du stage de Pâques, la participation a été bonne avec un bon déroulement des activités. Participation pour Pâques et Toussaint 14 jeunes archers.

Dans la mesure du possible le stage 2014 de Pâques s'effectuera à Cheusse qui est en un endroit calme et sécurisé.

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères – Tél :05 46 42 62 85

email : president@tiralarc17.fr – site Internet <http://tiralarc17.fr>

Concernant les adultes : 4 archers ont participé au regroupement dont 2 sont suivis dans les clubs.

Stages

Jérôme Pitor informe les présents que 7 archers ont participé au stage arc à poulies programmé en décembre et peu de réponses pour le 2ème stage. A voir le thème pour 2014. Il propose de faire un stage « compétition et duel ». Le stage parcours a été annulé faute de participants (2).

Le stage « préparation mentale » a réuni 6 archers.

Jérôme prépare un rapport sur les résultats des archers.

Suivi des entraîneurs : Déborah a commencé à passer dans les clubs (2). Elle observe comment les entraîneurs organisent et animent leurs cours. Cela peut l'amener à s'entretenir avec l'entraîneur pour le conseiller et l'aider à élaborer ses cours. Il reste à passer dans 6 clubs, tous volontaires.

Bilan Financier :

Valérie Gaborit présente les comptes arrêtés au 20 juin.

Dépenses : 18 858,37 €. Les postes du salaire de l'ADS avec les frais de déplacement sont les plus importants :

1. 7 000 € pour le salaire
2. 2 300 € pour les déplacements

Recettes avec subventions : 27 690,45 €

1. FFTA : 10 360 € (le plus gros poste + 36 %)
2. Interventions PEL : 2400 €
3. Stages : 2 900 €
4. Subvention du Conseil Général : 2 348 €
5. CNDS : 6 800 €

Valérie a fait une comparaison par rapport à l'année dernière : c'est le salaire de Déborah qui a peu augmenté par rapport à 2011-2012. Geneviève précise que le nombre d'heures de Déborah a augmenté.

Prévoir l'achat de matériel notamment des arcs à la demande de Déborah.

Projets 2013-2014

Déborah : accompagnement éducatif à Matha, reconduction de l'action. Rochefort, PEL reconduit 2 fois par semaine.

Accompagnement éducatif : 72 h PEL : 180 h Regroupement des jeunes : 100 h
CDOS en juillet à Boyardville : 40 h

Périscolaire prévision de 72 h – 24 élèves : priorité au secteur de Jonzac, Saint Jaunis de Saintonge
Accompagnement des entraîneurs dans les clubs : 30 h, soit au total 550 h. Le CD doit faire un avenant au contrat de Déborah.

Michel Armengol signale qu'une association loue un camion, ce qui peut être utile pour les déplacements car le véhicule de Déborah est, pour certaines interventions, un peu juste pour le transport du matériel.

Regroupements jeunes et adultes : même calendrier.

Le regroupement sera reproposé mais peut-être pas réalisé s'il n'y a que 3 candidats !

Calendrier prévisionnel des regroupements : 9/11 23/11 7/12 25/1 8/2 15/3 29/3
12/4 17/5 7/6 21/6

Lieu, problème de salle : La Rochelle paiement au club et à la mairie. La dépense est importante. Cependant une demande de devis sera faite à nouveau à La Rochelle pour la saison salle à venir.
A l'extérieur, les regroupements se feront à Surgères.

Stages

Jeunes : Cheusses 1^{ère} semaine des vacances de Pâques : 21 au 23 avril 2014.
Toussaint : 1^{ère} semaine de vacances : 21 au 23 octobre 2013. Lieu à déterminer.

Adultes : Mental : 25 janvier à Saintes ?
Poules : 30 novembre à Périgny – date de repli le 23 novembre.
Parcours : 23 mars à Saintes ?

Geneviève : le CNDS indique que la zone de Marans est à développer dans le domaine du sport car il y a peu d'activités ainsi que dans la haute et basse Saintonge. La zone de Royan a un public de 3^{ème} âge et est une zone touristique. Il faut favoriser l'accès du sport aux personnes éloignées notamment en zone rurale.

Projets 2014 :

Pour assurer le développement de la discipline, la création de nouveaux clubs est la seule solution étant donné que les clubs existants sont en limite de capacité d'accueil. Solution : le CD peut créer un club provisoire dont il assure la gestion. Michel Armengol précise qu'à Montguyon et Gémozac il y avait un club et pense que les infrastructures doivent encore exister. Voir avec la FFTA pour la licence. Déborah sera juge de la faisabilité et du potentiel. Voir pour Jonzac.

Assemblée Générale :

La date de l'Assemblée Générale est arrêtée au **samedi 26 octobre 2013**.
Le CD fait appel auprès des clubs pour le lieu.

Challenge – Indiana Trophée :

Challenge annulé cette année par Royan, peu d'équipes engagées. Les membres du CD ont exprimé des regrets. Les équipes de Saintes ont été très déçues. Un débat s'est engagé pour maintenir le Challenge mais avec d'autres règles, par exemple : finale à 18 m, 30 m, extérieur ou salle, créneau ? Ce point demande à être approfondi car il faut aussi tenir compte du niveau des archers.

Indiana et Challenge sur le même week end, tir à l'extérieur 50 m. La Secrétaire est chargée d'écrire une lettre aux clubs pour savoir s'ils veulent l'organiser : Pons, St Jean d'Angély, Aigrefeuille, Nieul, La Tremblade et Virson.

Michel Grosjean souhaite une réunion pour revoir le règlement d'Indiana Trophée. Il doit écrire un projet de règlement qui sera envoyé à tous les clubs au moins 15 jours avant l'AG et cela sera débattu lors de l'AG.

Question diverse

La Présidente signale l'existence du « challenge inter entreprises » chaque année, organisé par le COS ; le tir à l'arc pourrait être un sport représenté : les clubs qui « fournirait » les bénévoles pourraient en profiter pour

prospector pour des mécènes ou des sponsors.

Il est proposé d'acheter un détecteur de métaux qui pourrait être géré comme le chronotir.

Prochaine réunion le lundi 23 septembre à 19 h 30

Fin de la séance à 22 h 20.

La Secrétaire



Fernande Mattéra

La Présidente



Geneviève Freund